



ALFA
CENTRE-VAL DE LOIRE

PANORAMA DES FILIÈRES SANITAIRES ET SOCIALES EN RÉGION

De l'entrée en formation à l'insertion sur le marché du travail

Filières éducatives

**Éducateur de jeunes enfants
Éducateur spécialisé
Éducateur technique spécialisé**

Novembre 2025

Directeur de la publication : Christophe USSELIO LA VERNA
Responsable de la rédaction : Amandine FORMONT
Réalisation : Observatoire Régional Emploi Formation

SOMMAIRE

Éléments de cadrage	p.3
Propos introductifs	p.4
L'attractivité des formations	p.5
La persévérance en formation	p.9
Vue d'ensemble des cycles de formation	p.10
L'insertion professionnelle	p.11
Conclusion	p.12

Éléments de cadrage

Suivi des filières sanitaires et sociales au travers de 3 enquêtes

Dans le cadre de ses missions d'observation et d'appui au pilotage régional, le GIP Alfa Centre-Val de Loire conduit des travaux réguliers sur l'appareil de formation sanitaire et social par le biais de son Observatoire Sanitaire, Médico-social et Social (OSMS). Ces travaux constituent un axe prioritaire pour éclairer la carte régionale des formations et accompagner les décideurs dans leurs choix stratégiques.

Chaque année, le GIP Alfa réalise ainsi plusieurs enquêtes auprès des instituts de formation de la région afin de produire des **indicateurs régionaux de suivi dans les filières sanitaires et sociales**. Trois volets complémentaires structurent ce dispositif :

L'**enquête Rentrée**, qui offre une photographie régionale des inscrits, mesure le remplissage des places ouvertes et dresse le profil des effectifs en première année ;

L'**enquête Persévérance**, qui prolonge cette observation en suivant les parcours au fil de l'année et en identifiant les facteurs liés aux interruptions de formation ;

L'**enquête Insertion**, qui renseigne sur l'accès à l'emploi des diplômés dans les six premiers mois suivant la fin de leur formation.

La synthèse de ces données permet au GIP Alfa de proposer aux acteurs du champ Orientation – Emploi – Formation **une nouvelle gamme d'outils d'aide à la décision**, facilitant l'analyse et la prospective sur les besoins en compétences.

Pour cette édition, découvrez, à travers des indicateurs clés, le parcours en formation des apprenants engagés dans les filières éducatives présentes sur le territoire régional : **Éducateur de jeunes enfants, Éducateur spécialisé et Éducateur technique spécialisé**.

Présentation des sources :

Les indicateurs issus de l'enquête de rentrée visent 5 rentrées scolaires : 2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023 / 2023-2024 / 2024-2025.

Ceux relevant de l'enquête persévérance portent sur 4 années scolaires : 2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023 / 2023-2024.

Les indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle se basent sur la situation des sortants de 2022 à 2024.

Introduction

Un maillage de l'offre de formation en déploiement

Les **filières éducatives**, dispensées par deux instituts de formation implantés en Indre-et-Loire et dans le Loiret, forment en région aux métiers **d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé et d'éducateur technique spécialisé**.

Pour répondre aux besoins d'accompagnement social sur les territoires, le nombre de places ouvertes en première année a progressé ces dernières années : **372 places en 2020** pour **437 places à la rentrée 2024**.

Afin d'assurer une **territorialisation de l'offre de formation**, des antennes délocalisées ont été mises en place et permettent aujourd'hui de proposer la formation d'éducateur spécialisé également dans le Cher, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher. Le déploiement de l'offre s'est poursuivi en 2024 avec l'ouverture d'une **nouvelle formation d'éducateur de jeunes enfants dans le Loiret**, complétant ainsi l'offre initiale qui était uniquement implantée à Tours.

Aujourd'hui, ce sont près de 930 apprenants qui se forment aux trois métiers de travail social dans les filières éducatives au sein des 2 instituts et des 5 sites de formation de la région.

Cette étude propose un éclairage complet sur ces filières :

- ❖ Comment se déroule l'entrée en formation ?
- ❖ Les places ouvertes trouvent-elles preneurs ?
- ❖ Quel est le profil des apprenants ?
- ❖ Comment se structure le parcours pendant les trois années d'études ?
- ❖ Quelles sont les ruptures éventuelles ?
- ❖ Quelle insertion pour les diplômés formés dans la région ?

Autant de questions auxquelles ce travail d'analyse apporte des éléments de réponse, de l'entrée en formation jusqu'à l'insertion professionnelle.

L'attractivité des formations

Capacité d'accueil et places financées

Au cours de la période étudiée (2020-2024), la capacité d'accueil des **éducateurs spécialisés** a augmenté de **30 places** pour proposer 285 places en première année depuis la rentrée 2023. Le maillage territorial s'est élargi sur le département du Cher et du Loir-et-Cher complétant ainsi l'offre présente en Eure-et-Loir, Indre-et-Loire et Loiret.

Un second site de formation a été agréé à la rentrée 2024 sur le département du Loiret pour dispenser la formation **d'éducateur de jeunes enfants**, passant ainsi **d'une capacité régionale de 62 à 97 places**.

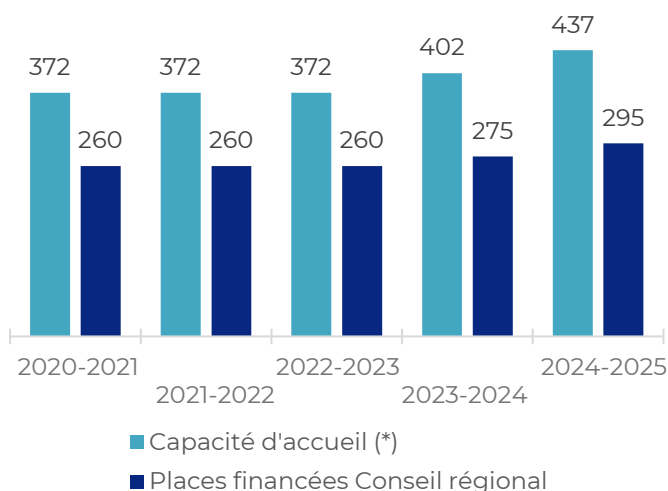
Seul le cursus **d'éducateur technique spécialisé** présente une stabilité dans le nombre de places ouvertes en 1^{ère} année avec **55 places agréées**.



En 5 ans, la capacité d'accueil régionale a augmenté de 17%.

Dans le cadre de la procédure d'agrément des instituts de formation, les autorisations délivrées fixent d'une part le nombre de places totales autorisées (hors apprentissage) et d'autre part, spécifient le nombre de places pour lesquelles le coût pédagogique est pris en charge par le Conseil régional au titre de la formation initiale.

ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL AGRÉÉE ET DES PLACES FINANCÉES RÉGION

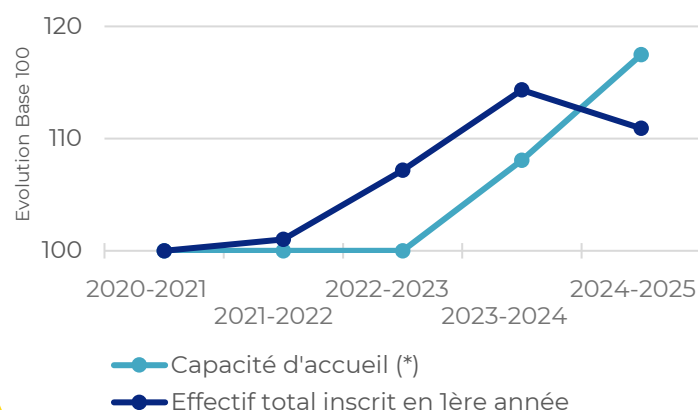


Pour les trois filières éducatives, cette prise en charge financière concerne 295 places, soit 68% des places ouvertes à la dernière rentrée. L'inscription sur les places restantes n'est possible que pour les candidats ayant trouvé un financement (OPCO, France Travail, financement personnel, etc.).

Le nombre de **places financées par le Conseil régional a augmenté de 13% en 5 ans**.

Bien qu'en hausse, les **effectifs inscrits en 1^{ère} année** ont progressé plus lentement que l'augmentation des places : 293 inscrits en 2020, 325 en 2024, soit **une hausse de 11%**.

ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL AGRÉÉE ET DES INSCRITS EN 1^{ÈRE} ANNÉE



À la dernière rentrée, **la formation d'éducateur technique spécialisé n'a pas ouvert, en l'absence de candidats**. Cette perte d'apprenants a été compensée, en partie, par l'ouverture de la formation d'éducateur de jeunes enfants dans le Loiret. Ainsi, **une légère baisse a été observée : -3% par rapport à la rentrée précédente**.

L'attractivité des formations

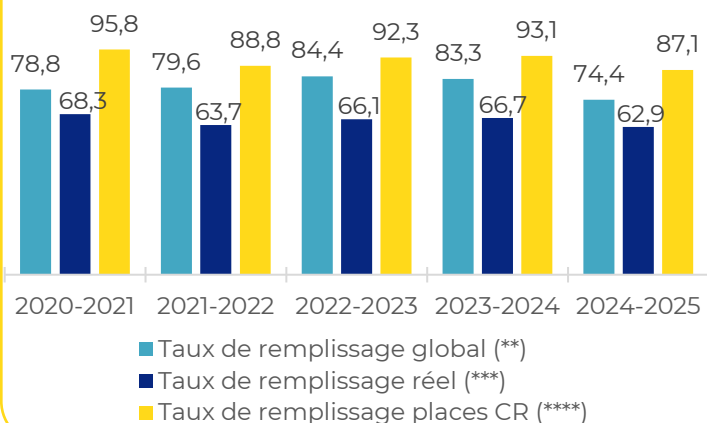
Taux de remplissage

En région, **65% des places dans les trois filières éducatives sont occupées** en moyenne. Ainsi, 675 places sont restées vacantes sur les 5 dernières rentrées.

Même en intégrant les effectifs hors quota (*), les effectifs restent en deçà de la capacité d'accueil, avec un **taux de remplissage global (**)** de **80%** en moyenne.

Un fléchissement est observé sur la dernière année, où la formation d'éducateur technique spécialisé n'a pas ouvert.

TAUX DE REMPLISSAGE PAR ANNÉE SCOLAIRE (EN %)

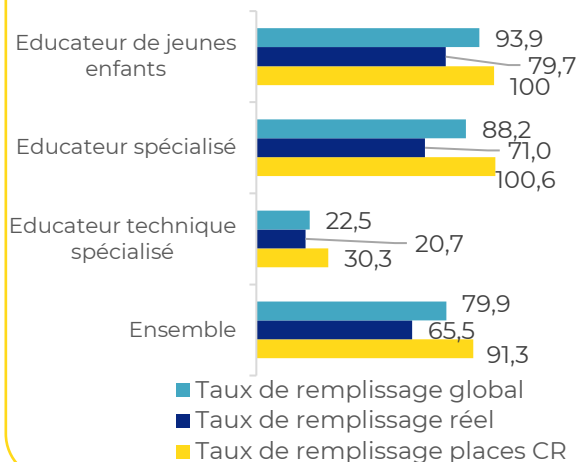


Des questions autour de l'attractivité du public pour s'engager dans un métier du domaine social peuvent être posées ainsi que sur **d'éventuelles difficultés pour les candidats à mobiliser des financements**.

En effet, cette problématique de places vacantes est à nuancer pour **les places éligibles à un financement du Conseil régional qui sont occupées quant-à-elles à 91% en moyenne**.

Les places restantes s'adressent donc à un public salarié ou en reconversion professionnelle. La capacité des employeurs à pallier l'absence de leurs salariés le temps de la formation (d'une durée de 3 ans pour ces trois filières sociales) peut être questionnée.

TAUX DE REMPLISSAGE PAR FORMATION (EN %)



L'analyse met en lumière un contraste marqué entre les filières. Celle d'**éducateur technique spécialisé** rencontre de fortes difficultés pour constituer les promotions : en 2022, une des deux sessions programmées n'a pas pu ouvrir, et en 2024, les deux ont été annulées.

À l'opposé, **la filière d'éducateur de jeunes enfants reste particulièrement attractive**, avec un remplissage moyen de **80% des places ouvertes**, 94% en incluant les « effectifs hors quota », et un taux d'occupation complet (100%) pour les places financées par le Conseil régional (moyenne sur 5 rentrées).

Dans la filière d'**éducateur spécialisé**, les places financées par le Conseil régional sont intégralement pourvues (100% de taux d'occupation en moyenne). Toutefois, lorsque l'on considère l'ensemble des places agréées, seules 71% sont occupées, soit environ 400 places vacantes cumulées sur les cinq dernières rentrées. L'intégration d'effectifs hors quota a permis de compléter partiellement les promotions, portant **le taux de remplissage global moyen à 88%**.

* Effectif hors quota : effectif en apprentissage, en redoublement, en reprise de formation, en parcours post-VAE

** Taux de remplissage global : rapport entre l'effectif total inscrit en 1^{ère} année et le nombre de places agréées

*** Taux de remplissage réel : rapport entre l'effectif inscrit en 1^{ère} année sur les places agréées et le nombre de places agréées

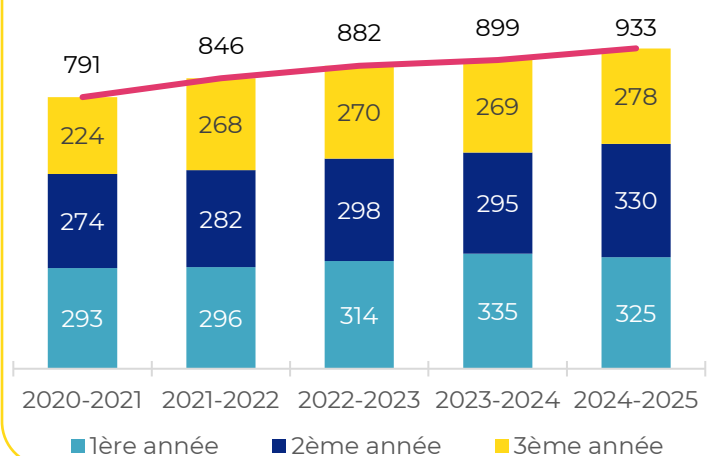
**** Taux de remplissage Conseil régional : rapport entre l'effectif inscrit en 1^{ère} année sur les places financées par le Conseil régional et le nombre de places financées par le Conseil régional

L'attractivité des formations

Effectifs inscrits

À la rentrée 2024-2025, les trois filières éducatives comptabilisent **933 apprenants inscrits**, toute promotion confondue, soit **une progression de +18%** par rapport à la rentrée 2020.

EFFECTIF INSCRIT PAR ANNÉE DE FORMATION



À chaque rentrée, les promotions peuvent intégrer des apprenants non issus de la promotion d'origine : des arrivées suite à des demandes de **mutation entrante**, des **réintégrations** après une période de suspension (interruption et césure) et les personnes en situation de **redoublement**. Dans les trois filières éducatives, **ces effectifs restent très faibles**, et représentent moins de 3% des promotions.



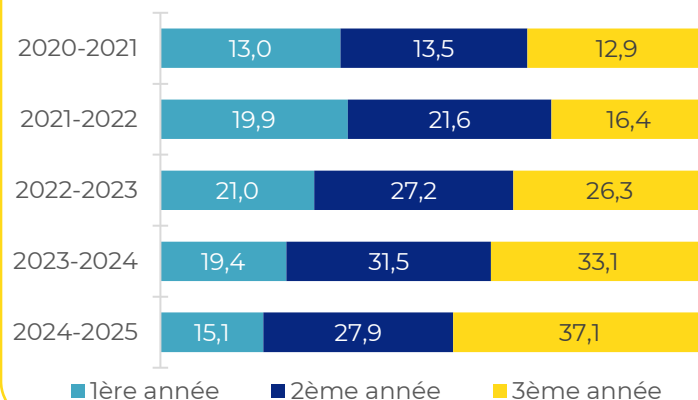
La voie de l'apprentissage bien ancrée dans les filières sociales

Entre 2020 et 2024, le **recours à l'apprentissage dans les filières du travail social a fortement augmenté**. La part des apprenants concernés est passée de 13 % à 26 % des effectifs, ce qui représente une **progression de 135% du nombre d'apprentis**. Cette dynamique reflète à la fois l'action de promotion menée par le Conseil régional et l'ancrage historique de cette voie dans ces filières.

*Note de lecture : À la rentrée 2024-2025, les apprenants en apprentissage représentent 15,1% des inscrits en 1^{ère} année. À la rentrée 2020-2021, ils étaient 13%.

L'apprentissage s'est **inégalement développé selon l'année de formation**. Si le poids de l'apprentissage a nettement progressé en 2ème et 3ème année, un repli est observé chez les promotions inscrites en 1ère année. En effet, elles étaient composées à 20% d'apprentis en 2021 et la part ne s'élève plus qu'à 15% en 2024.

POIDS DE L'APPRENTISSAGE PAR ANNÉE DE FORMATION*



Le cursus d'**éducateur spécialisé** a vu croître ses effectifs en apprentissage : **+189% en cinq ans**. Les apprentis constituaient 13% des promotions en 2020 et 29% en 2024. Depuis la rentrée 2022, ce poids semble se stabiliser.

Entre les rentrées 2020 à 2023, les apprentis représentaient en moyenne **20% des inscrits dans la filière d'éducateurs de jeunes enfants**. À la dernière rentrée, un repli des apprentis est observé avec 15% des inscrits.

Chez les apprenants éducateurs techniques spécialisés, une vingtaine de candidats ont suivi la formation en apprentissage depuis 2020.

Réforme attendue des référentiels de formation

Les 5 diplômes de travail social de niveau Licence ont connu en 2018 une première réforme, conduisant à l'acquisition d'un socle commun de compétences. Afin de poursuivre ce travail d'adaptation des référentiels de formation à la pratique professionnelle, une nouvelle réforme a été validée en juillet 2025 pour une mise en œuvre à la rentrée 2026.

L'attractivité des formations

Profil des apprenants en 1ère année

Des apprenants originaires de la région

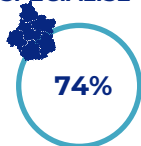
74% des apprenants des filières éducatives sont **originaires de la région Centre-Val de Loire** (moyenne sur 5 rentrées). Cette part est croissante depuis la rentrée de 2020 : **+37% des apprenants originaires de la région**.

POIDS DES EFFECTIFS ORIGINAIRES DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

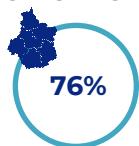
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS



EDUCATEUR SPÉCIALISÉ



EDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ



La question de l'origine géographique peut être corrélée aux **modes de sélection** pour intégrer ces filières de formation.

Jusqu'à la rentrée 2018, l'admission était organisée par voie de concours, ce qui pouvait favoriser un profil de candidats originaires de la région (93% des inscrits en première année en 2018).

À partir de 2019, la plateforme nationale ParcoursSup est mise en place, ouvrant ainsi les portes des instituts de la région à un public plus éloigné géographiquement : les promotions 2019-2022 étaient composées à 29% d'effectifs originaires d'une autre région.

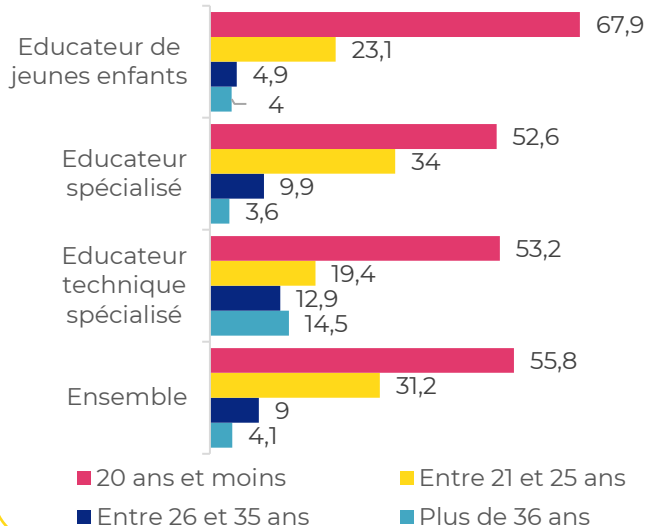
Sur les 2 rentrées suivantes, cette attractivité «Hors région» a continué de progresser pour atteindre 35% des inscrits à la rentrée 2021.

Cependant, ce phénomène s'essouffle dès 2022, les effectifs originaires de la région sont de plus en plus nombreux à intégrer les filières éducatives et représentent à la dernière rentrée 83% des apprenants.

Il s'emblerait également que **le territoire de formation** soit déterminant. Le département d'**Indre-et-Loire se démarque des autres territoires par une attractivité nettement plus marquée auprès des apprenants non natifs de la région** : 35% des inscrits en moyenne, avec un repli observé sur les dernières rentrées (25% en 2024). A contrario, les formations dispensées au sein des autres départements concentrent seulement 12% d'effectifs issus d'une autre région.

Des apprenants jeunes

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON L'ÂGE (EN %)



En moyenne sur les cinq dernières rentrées, **56% des apprenants ont moins de 21 ans**. Pour des formations accessibles dès le baccalauréat, cette proportion peut sembler relativement faible, notamment dans les filières d'éducateur spécialisé et d'éducateur technique.

Cette situation peut s'expliquer par différents facteurs : certains apprenants ont pu redoubler des années dans leur parcours scolaire précédent, tandis que d'autres ont démarré un premier cycle de formation dans un autre domaine avant de se réorienter vers ces filières du travail social.

La présence d'apprenants âgés de 26 ans et plus peut illustrer **des parcours de formation menés dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle et de reconversion** : 17% des promotions entrantes ont intégré les cursus avec un statut de demandeur d'emploi ou de salarié.

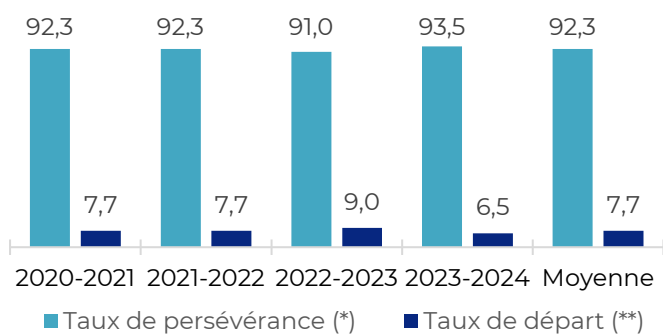
La persévérance en formation

En moyenne, **92% des apprenants inscrits dans les filières éducatives finissent l'année scolaire au sein de leur institut, toute promotion confondue.**

Ainsi, ce sont près de 270 départs qui ont été enregistrés au cours des 4 dernières années scolaires

Toutes formations et toutes années scolaires confondues, les **taux de persévérance et de départ sont relativement stables** depuis la rentrée 2020.

TAUX DE PERSÉVÉRANCE ET TAUX DE DÉPART (EN %)



Les exclusions, qui émanent d'une décision prise par l'institut de formation, représentent en moyenne 5 % des départs.



95% des départs sont à l'initiative des apprenants

Près de la moitié des départs enregistrés concernent des inscrits en première année de formation.

C'est une **période charnière pour les apprenants dans leur cycle de formation**, une vigilance particulière doit y être apportée.

36% des départs visent les promotions inscrites en deuxième année et 18% en troisième année.

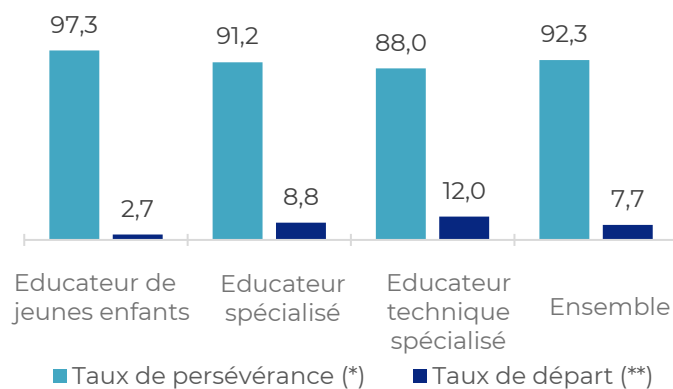
57% des départs se font dans le cadre d'un abandon de formation, ce qui induit des sorties définitives du cursus.

Toutefois, près de 40% des départs ont lieu dans le cadre d'une interruption ou d'une césure. Ces apprenants pourront intégrer de nouveau l'appareil de formation régional sur les prochaines rentrées.

Ces suspensions temporaires jouent néanmoins sur les flux attendus des sortants diplômés.

L'analyse par filières met en évidence des disparités entre les cursus.

TAUX DE PERSÉVÉRANCE ET TAUX DE DÉPART (EN %)



Le parcours de formation pour les apprenants éducateurs de jeunes enfants recense peu de ruptures avec un taux de persévérance moyen de 97%.

La filière d'éducateur technique spécialisé affiche un taux de départ élevé (12% en moyenne) mais qui est à nuancer au regard des faibles effectifs inscrits dans ce cursus. À noter que le taux de départ a été divisé par deux : passant de 18% sur l'année scolaire 2020-2021 à 9% en 2023.

Quant aux éducateurs spécialisés, le taux de départ est resté plutôt stable avec une moyenne de 9% enregistrée au cours des années scolaires.

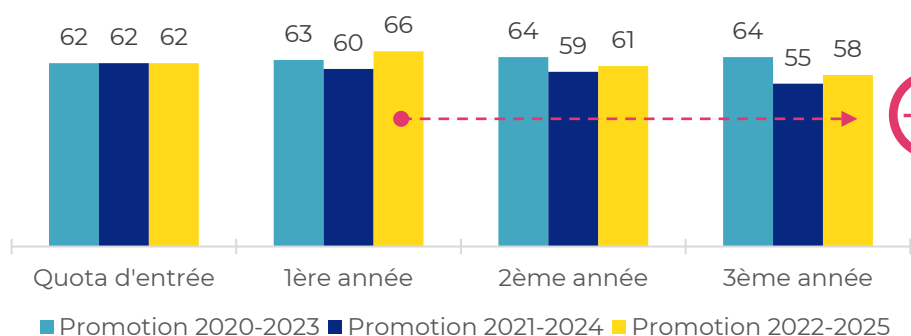
Les instituts de formation ont identifié, dans la mesure de leurs connaissances, les principales raisons qui conduisent les apprenants à interrompre leur cursus. Parmi celles-ci, les **motifs liés à la sphère personnelle et familiale représentent 26% des cas**, tandis que la **réorientation du projet professionnel en concerne également 26%**. Cette dernière peut parfois être liée à un décalage dans la représentation du métier, observé dans 13 % des situations.

*Taux de persévérance : rapport entre le nombre de maintiens en formation au cours de l'année et le nombre d'inscrits à la rentrée. Les maintiens en formation correspondent aux apprenants inscrits à la rentrée et qui sont toujours inscrits en fin d'année scolaire.

**Taux de départ : rapport entre le nombre de départs au cours de l'année et le nombre d'inscrits à la rentrée

Vue d'ensemble des cycles de formation

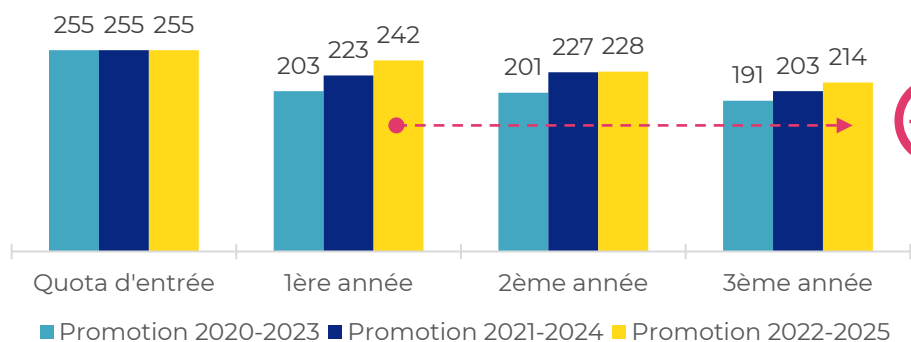
SUIVI DES PROMOTIONS ÉDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS *



-12%

Pour la promotion 2022-2025

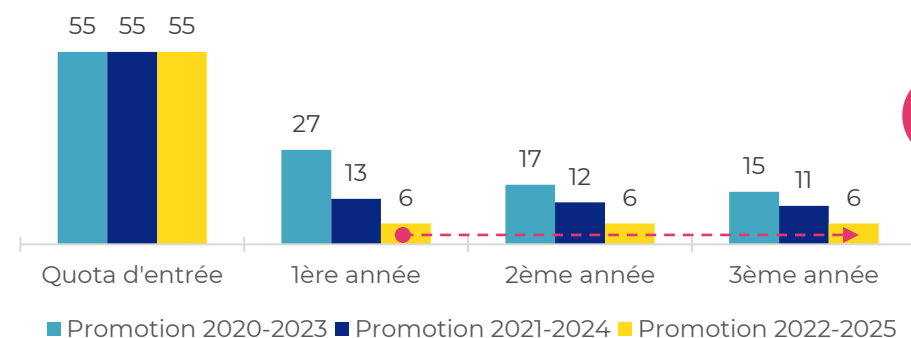
SUIVI DES PROMOTIONS ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS **



-12%

Pour la promotion 2022-2025

SUIVI DES PROMOTIONS ÉDUCATEURS TECHNIQUES SPÉCIALISÉS ***



-0%

Pour la promotion 2022-2025

Q Légende : Évolution des effectifs entre l'entrée en première année et l'entrée et en troisième année

* La promotion 2020-2023 d'éducateurs de jeunes enfants est entrée en formation avec 63 inscrits (sur un quota de 62 places) à la rentrée 2020. En deuxième année, cette promotion était composée de 64 apprenants et de 61 apprenants en troisième année.

** La promotion 2021-2024 d'éducateurs spécialisés est entrée en formation avec 223 inscrits (sur un quota de 255 places) à la rentrée 2021. Cette promotion était composée de 227 apprenants en deuxième et de 203 apprenants en troisième année.

*** La promotion 2022-2025 d'éducateurs techniques spécialisés est entrée en formation avec 6 inscrits (sur un quota de 55 places) à la rentrée 2022. En deuxième année, cette promotion était composée de 6 apprenants et de 6 apprenants en troisième année.

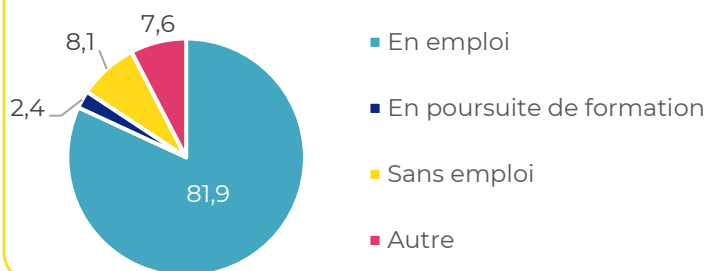
L'insertion professionnelle

L'observation sur l'insertion professionnelle est basée sur un **panel composé de 370 répondants** : 72 éducateurs de jeunes enfants, 264 éducateurs spécialisés et 34 éducateurs techniques spécialisés.

En croisant avec l'effectif diplômé sur les mêmes périodes, le **taux de retour global est estimé à 53%** ; les éducateurs de jeunes enfants ont un panel répondant de 50%, les éducateurs spécialisés de 52% et les éducateurs techniques spécialisés de 69%. De fait, les indicateurs présentés ici ne reflètent pas l'exhaustivité des situations mais permettent **d'illustrer quelques tendances**.

Le taux d'accès à l'emploi est de 82% dans les filières éducatives.

SITUATION (EN %)



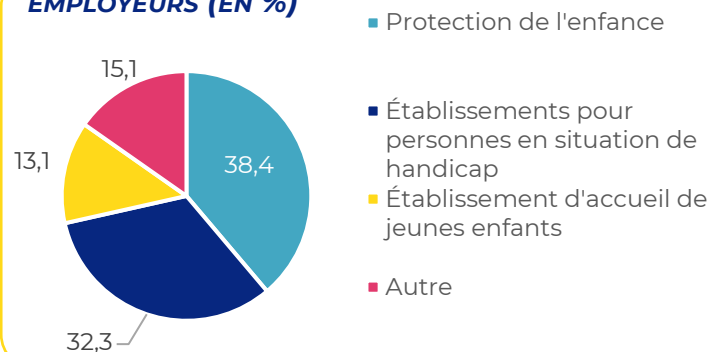
Quelques diplômés ne sont pas rentrés directement sur le marché du travail, **8% sont sans emploi** et **2% sont en poursuite de formation**.

Les diplômés des filières éducatives ont des contrats majoritairement en **CDI (56%)** et en **CDD ou vacation (32%)**.

Les **éducateurs de jeunes enfants et éducateurs techniques spécialisés** ont des **contrats plus stables** : respectivement, 66% et 77% sont en CDI ou titulaire de la Fonction publique. A contrario, les éducateurs spécialisés occupent des emplois avec moins de stabilité, ils sont 38% à être en CDD, vacation ou intérim.

Le secteur de la **protection de l'enfance** est le principal recruteur pour les filières éducatives : **38%** y travaillent dans les six mois suivant la diplomation.

EMPLOYEURS (EN %)



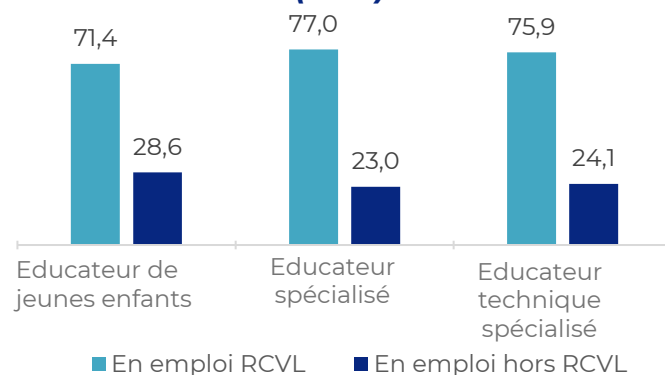
Les **éducateurs de jeunes enfants** sont **72% à travailler dans des établissements d'accueil de jeunes enfants** et 21% dans les services de la protection de l'enfance.

La **protection de l'enfance** est le premier secteur employeur des **éducateurs spécialisés** : 46% des diplômés y travaillent.

Les **établissements pour personnes en situation de handicap** sont les principaux recruteurs pour les **éducateurs techniques spécialisés** : 68% y travaillent dans les 6 mois suivant la formation.

76% des diplômés en emploi exercent leur activité en Centre-Val de Loire.

TERRITOIRE D'EMPLOI (EN %)



Conclusion

EN BREF

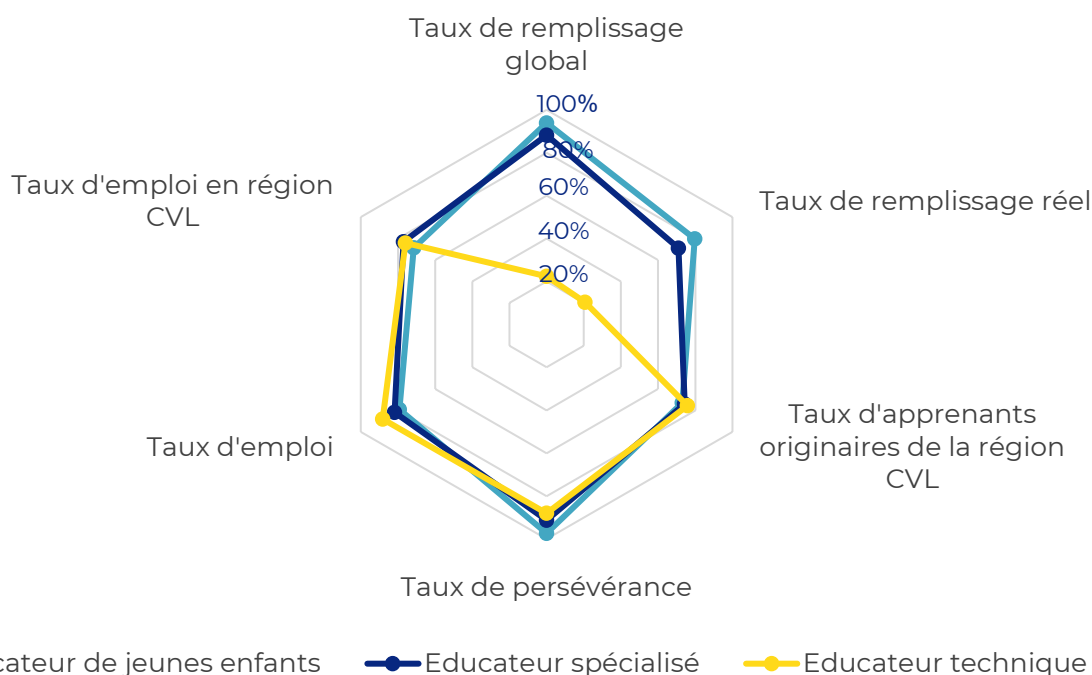
Les filières de formation éducatives en région

- **Une offre de formation en développement** sur les territoires.
- **Des candidats présents sur les places ouvertes à la formation initiale** mais des places qui restent vacantes pour des parcours relevant de la formation continue.
- **La formation d'éducateur technique spécialisé en grande difficulté** avec des fermetures de sessions faute de candidat.
- **Une progression des effectifs originaires de la région** avec un repli de l'effet «ParcourSup».
- **Des parcours de formation avec peu de rupture** : les apprenants sont peu nombreux à suspendre leur cursus et les situations de redoublement restent à la marge.

Le principal enjeu porte sur l'attractivité des filières, pour inciter le grand public à s'engager dans ces parcours de formation, pour lesquels des besoins en recrutement existent sur les différents territoires de la région. Une attention particulière serait à porter notamment sur le **vivier potentiel relevant de la formation continue**, l'identification de freins éventuels permettrait peut-être d'optimiser le remplissage des places ouvertes pour cette voie d'accès.

La réforme en cours des diplômes d'Etat devrait **favoriser les passerelles** en élargissant le tronc commun entre les référentiels de formation ; facteur favorable pour les apprenants qui pourraient se ré-orienter en cours de cursus, et qui offrirait également des **perspectives d'évolution** via des mobilités professionnelles facilitées, ce qui peut **faciliter le maintien en emploi** dans les secteurs employeurs.

RADAR DES INDICATEURS CLÉS



Note de lecture : La filière d'éducateur de jeunes enfants affiche en moyenne un taux de remplissage global de 90%, un taux d'apprenants originaires de la région de 75%, un taux de persévérance avoisinant les 100%, un taux d'emploi à 80 % et un taux d'emploi en région Centre-Val de Loire avoisinant les 80%.



ALFA
CENTRE-VAL DE LOIRE



OSMS
OBSERVATOIRE SANITAIRE
MEDICO-SOCIAL ET SOCIAL

Retrouvez les publications de l'OSMS



[Explor'formation](#)



[Les instantanés de l'OSMS](#)



[Fiches Analyse métier](#)

Le lieu ressource régional sur l'orientation, la formation et l'emploi

gipalfa.centre-valde Loire.fr



@GIP Alfa Centre-Val de Loire